



LA VIOLENCE DES OPPRIMÉ·ES

Par sandra roubin



©Banksy

La violence des opprimé·es, c'est la violence des « casseurs·euses », des « féminazis » ou noir·es qui sont mu·es par une « rage incontrôlée ». Dans cette analyse, nous rendons justice à la violence des contestataires, stigmatisée et exagérée, en la réintégrant dans un cadre d'analyse qui la politise et qui met en évidence la violence à laquelle elle n'est que réaction, c'est-à-dire la violence sociale et institutionnelle.

« [T]ant que nous nous faisons complices ou nous nous taisons face aux violences des dominants, nous serons toujours exposés aux violences populaires et aux émeutes des opprimés. »¹

Sujet épineux qu'est celui de la violence. Qu'est-ce que la violence ? Comment la distingue-t-on du conflit, de l'agressivité, de la lutte, de la force, de la contrainte ? De la légitime défense ? Comment se matérialise-t-elle ? N'est-elle que physique ? Ou peut-elle agir de manière psychologique, symbolique, etc. ? Quelles sont les diverses formes qu'elle peut revêtir ? Toutes les violences se valent-elles ? La violence est-elle toujours condamnable ? Peut-elle être considérée comme légitime selon les contextes ? Peut-on toujours aisément l'identifier ? Ou peut-elle être diffuse, insidieuse, voire invisible ?

De la violence des opprimé-es et de la violence institutionnelle

Nul besoin de spécifier que le concept de violence est hautement politique et que ce que l'on nomme violence et ce que l'on refuse de définir comme telle constitue clairement un enjeu de taille.

Les idéologies dominantes, - le racisme, le sexisme, etc.² - qui impactent nos représentations, consistent en une des grandes variables qui nous enjoignent de nommer ce qui est violent et ce qui ne l'est pas.

Dans nos sociétés gangrenées par les systèmes d'oppression, sont jugés violents les actes qui menacent, même un tant soit peu, ces systèmes en place ; tandis que les actes portant atteinte à nos dignités et qui s'inscrivent dans ces normes oppressives, sont banalisés et dissociés de toute analyse idéologique.

Ce qu'on nomme « violence des opprimé-es », ne devrait-elle pas être considérée la plupart du temps comme des réactions et contestations face à la violence sociale et institutionnelle ?

« L'oppression qui viole les droits fondamentaux de l'être humain en portant atteinte à sa dignité et à sa liberté ne peut que provoquer la révolte des opprimés et de tous ceux qui entendent s'affirmer solidaires de leur cause. »³

1 Eugène WOODKEND, « Ici on diabolise la violence des opprimés, on s'associe à la violence des oppresseurs », *Le National*, 19 février 2019. Disponible sur : <http://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENTUE/tribunes&rebmun=927> (Consulté le 24/09/2020)

2 Il existe nombre de systèmes de domination. En dehors des deux susnommés, le capitalisme, le système de domination adultes-enfants, le validisme, ...
Le validisme est une « discrimination basée sur le handicap. C'est un système d'oppression qui considère que les personnes valides sont supérieures aux personnes handicapées. Le handicap est alors perçu comme quelque chose "d'anormal" et de honteux. L'idéal à atteindre est la validité. »
Source : Femmes de droit, « Validisme ». Disponible sur : <<http://femmesdedroit.be/ressources/abecedaire-feministe-belgique/validisme/>> (Consulté le 6/10/2020)

3 Jean-Marie MULLER, « Prôner la non-violence aux oppresseurs plutôt qu'aux opprimés ? », 28 septembre 2009. Disponible sur : <<https://nonviolence.fr/Proner-la-non-violence-aux-oppresseurs-plutot-qu-aux-opprimes>> (Consulté le 14/08/2020)

Dom Helder Camara, dans sa typologie des violences, identifie la violence des opprimé-es comme une *violence révolutionnaire*, qui naît de la volonté d'abolir la première violence, mère de toutes les autres, la *violence institutionnelle*, « celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés »⁴. « La troisième est la *violence répressive*, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. »⁵

La violence première, c'est la violence sociale. C'est notamment :

« celle qui se traduit par la pauvreté des uns et la richesse des autres. Qui permet la distribution des dividendes en même temps que le licenciement de ceux qui les ont produits. Qui autorise des rémunérations pharaoniques en millions d'euros et des revalorisations du Smic qui se comptent en centimes.

Mobilisés à tous les instants et sur tous les fronts, les plus riches agissent en tenue de camouflage, costume-cravate et bonnes manières sur le devant de la scène, exploitation sans vergogne des plus modestes comme règle d'or dans les coulisses. Cette violence sociale, relayée par une violence dans les esprits, tient les plus humbles en respect : le respect de la puissance, du savoir, de l'élégance, de la culture, des relations entre gens du « beau » et du « grand » monde.

L'accaparement d'une grande partie des richesses produites par le travail, dans l'économie réelle, est organisé dans les circuits mafieux de la finance gangrenée. Les riches sont les commanditaires et les bénéficiaires de cette violence aux apparences savantes et impénétrables, qui confisque les fruits du travail. [...] La crise est celle de vies brisées, amputées de tout projet d'avenir, dans cette immense casse sociale à laquelle les dirigeants politiques de la droite et de la gauche libérale se sont associés. »⁶

La violence des opprimé-es, ça peut être une chemise arrachée, montée en épingle, face à une annonce de licenciements massifs, à un changement de vie violent pour les salarié-es qui perdent leur travail et qui vont voir leur vie chamboulée. Personnes abîmées. Déchirements. Divorces. Suicides. Etc.⁷

4 La Jasse, « Les trois violences », *Mediapart*, 22 mai 2016. Disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/lajasse/blog/220516/les-trois-violences> (Consulté le 25/09/2020), mis en italique par nous.

5 *Ibid.*, mis en italique par nous.

6 Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *La violence des riches*, Paris, Zones, 2013. Disponible sur : <https://www.editions-zones.fr/lyber?la-violence-des-riches> (Consulté le 1/10/2020)

7 Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », 31 août 2019. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=aDzZt2Aj7wU> (Consulté le 19/09/2020) Émission de la chaîne ARTE de Raphaël Enthoven, avec les chercheur·euses Manuel Cervera-Marzal et Vanessa Codaccioni.

De la délégitimation de la violence des opprimé·es et de l'invisibilisation de la violence sociale

« Quand tu es opprimé·e, il n'existe pas de moyen admis pour lutter contre ton oppression. Tu es étiqueté·e d'« anti-patriotique » quand tu poses pacifiquement le genou à terre afin de protester contre la brutalité policière. Tu es vilipendé·e quand tu utilises des boycotts comme outils de résistance non-violents. Tu te fais traiter de « voyou », quand après le nième meurtre d'un homme noir non armé par la police, tu vas protester dans les rues. »⁸

« Les journalistes des médias de masse traitent la violence avec une tolérance variable, selon la personne ou l'institution qui y a recours. Ils sont généralement très tolérants dans le cas de la violence exercée par les forces policières et militaires nationales ou de pays officiellement alliés. [...] La violence des « autres » – policiers et militaires de pays ennemis, ou encore celle des « jeunes arabes des banlieues » ou des membres des black blocs – fait généralement l'objet d'une intolérance qui s'exprime par des étiquettes péjoratives accolées aux acteurs – « jeunes extrémistes », « sauvageons », etc. – et par l'absence presque totale d'explication quant à leurs motivations politiques. »⁹

La « violence » des opprimé·es est très fortement stigmatisée et exagérée car **l'inégalité qui caractérise l'opprimé·e n'est pas prise en compte**¹⁰. On nie que la violence naît en réaction à la violence institutionnelle, qui est considérée comme la norme, et en devient invisible. « [D]iffuse, permanente, et fortement légitimée, que tout nous incite à ne pas considérer comme relevant de la violence »¹¹.

La victime est ainsi transformée en coupable, les responsabilités sont inversées et le sens de l'oppression complètement invisibilisé. Le réel est complètement retourné de manière à occulter le pouvoir qui le structure.¹²

De ce procédé transparait en résumé la disqualification de la violence légitime ou d'éventuels recours à la révolte et la légitimation de l'oppression illégitime.¹³

8 Extrait traduit par nous de : Arwa MAHDAMI, « If violence isn't the way to end racism in America, then what is? », The Guardian, 30 mai 2020. Disponible sur :

<<https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/may/30/if-violence-isnt-way-end-racism-america-then-what-is-george-floyd-protests>> (Consulté le 18/08/2020)

9 Francis DUPUIS-DÉRI, *Les blacks blocs*, Lux Éditeur, Montréal, 2016, pp. 243-244.

10 Saïd BOUAMAMA et Jessy CORMONT, « Logique de symétrie », dans Saïd BOUAMAMA et al., *Dictionnaire des dominations*, Editions Syllepse, 2012, p. 225.

11 Igor REITZMAN, « De la violence des dominants aux violences des dominés », *Imsi*, 7 octobre 2015. Disponible sur : <<https://lmsi.net/De-la-violence-des-dominants-aux>> (Consulté le 27/04/20)

12 Saïd BOUAMAMA et Jessy CORMONT, « Logique de symétrie », *op. cit.*, p. 224.

13 *Ibid.*, p. 225.

Dans les discours, hyperbolisation de la violence des opprimé·es et euphémisation de la violence des dominant·es

La force du langage, médiatique ou institutionnel, c'est de faire passer le point de vue des dominant·es sans qu'il y paraisse. La délégitimation de la violence légitime a complètement infiltré les discours, notamment ceux des médias qui pratiquent l'hyperbolisation de la violence des opprimé·es d'un côté et l'euphémisation de la violence des dominant·es de l'autre.

« L'euphémisation consiste, étymologiquement, à positiver du négatif. Dans le discours politique, elle consiste essentiellement à occulter, minimiser et relativiser une violence, et ainsi la rendre acceptable »¹⁴. « À cette occultation de la violence des dominants s'oppose comme en miroir une hyperbolisation de la violence des dominé·e-s, ou une pure et simple diabolisation, ayant pour effet d'une part de disqualifier leur parole, d'autre part de donner à l'oppression le visage plus acceptable de la légitime défense. »¹⁵

Dans le cadre de l'analyse des rapports sociaux de sexe, l'euphémisation peut consister dans les termes de « crimes passionnels » appréciés de la presse pour qualifier des féminicides perpétrés par des conjoints ou ex-conjoints. Ou l'expression « affaire de mœurs » ou « relation sexuelle », pour qualifier notamment le viol¹⁶ commis par Roman Polanski sur une mineure de treize ans.

Hyperboliser la violence des opprimé·es peut consister à appeler « lynchage médiatique » ou « police de la pensée » toute dénonciation publique du sexisme, de l'homophobie ou du racisme des dirigeant·es politiques ou des grand·es éditorialistes.¹⁷ Pensons également au terme de « tyrannie du politiquement correct ». Ou à la désignation de « voile islamique » pour qualifier un simple foulard...¹⁸

Ce processus discursif de délégitimation de la « violence » des opprimé·es et de légitimation de la violence des dominant·es a cours de la même manière dans les autres cadres d'analyse impliquant les autres systèmes de domination : « [d]es contrôles au faciès sont organisés à grande échelle sur l'ensemble du territoire, suivis de rafles, d'enfermement dans des camps et d'expulsions forcées : il ne s'agit que de « maîtrise des flux migratoires », d' « interpellations », de « placements en rétention » et de « reconduites à la frontière », voire de « rapatriements » »¹⁹ ; « une entreprise organise un licenciement collectif : c'est un « plan social » (terme le plus fréquent) ou mieux encore (mais le terme n'a pas encore été pleinement adopté par les journalistes) un « plan de sauvegarde de l'emploi » »²⁰. Rappelons-nous également de quelle manière avait été traité l'incident de la « chemise arrachée » du directeur des ressources humaines d'Air France en octobre 2015 par plusieurs de ses employés

14 Pierre TEVANIEN et Sylvie TISSOT, « La langue des maîtres et sa fabrique », *lmsi*, 12 juillet 2019. Disponible sur : <<https://lmsi.net/La-langue-des-maitres-et-sa-fabrique>> (Consulté le 27/04/20)

15 *Ibid.*

16 Viol par sodomisation avec neutralisation au préalable via un « cocktail fatal de champagne et de méthaqualone » (= sédatif puissant). Source : *Ibid.*

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*

qui ont été condamnés à de la prison avec sursis, alors qu'ils manifestaient suite à la présentation d'un « plan de restructuration » qui menaçait 2900 emplois.²¹

Pour Frank Lepage, à partir du moment où on ne peut plus nommer négativement les violences institutionnelles, on n'est plus en démocratie :

« La prophétie de Georges Orwell se trouve réalisée aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on nous a peu à peu supprimé tous les mots négatifs du vocabulaire qui nous permettaient de nommer négativement le capitalisme. Et donc de le penser négativement. Et qu'on nous les remplace par des mots positifs. À partir du moment où on n'a plus que de la pensée positive, on n'est plus en démocratie. Puisqu'on ne peut plus penser les contradictions du capitalisme. »²²

De la violence des femmes

Dans le cadre des rapports sociaux de sexe, sont jugés « violents » les actes motivés par la colère stigmatisée des féministes, qu'on nomme « hystériques », ou « féminazis », ou encore animées par la « haine des hommes ».

« Violentes » également ces femmes victimes de violences conjugales qui répondent aux actes violents de leur conjoint dans le seul but de se défendre.²³

Ou historiquement, ont été étiquetées « violentes » les suffragettes qui au début du XX^e siècle, en Angleterre, ont utilisé la force pour combattre la violence séculaire du patriarcat qui leur refusait obstinément le droit de vote. Mais d'une part, la violence extrême qui a été exercée sur elles a été tue (molestées par la police, violées par des groupes d'hommes au su de la police). D'autre part, leurs actions (placer des bombes, incendier des bâtiments symboliques du pouvoir patriarcal), qui visaient à lutter pour un droit élémentaire, ont été très médiatisées et vivement critiquées, même par des militantes féministes pacifiques. Et par la suite, le mouvement des suffragettes a plus ou moins disparu des manuels d'histoire...²⁴

La grille de lecture des violences exercées par les femmes est double. A la fois, la violence des femmes est considérée comme le propre du féminin : elle est une violence irraisonnée, impulsive, qu'il faut contrôler et réprimer (« les femmes sont des hystériques »). Et en même temps, elle est considérée comme une violence subordonnée à celle des hommes, moins grave et peu signifiante. Dans les deux cas,

21 « «Chemise arrachée» : trois anciens salariés d'Air France condamnés à de la prison avec sursis », *Libération*, 30 novembre 2016. Disponible sur : <https://www.liberation.fr/futurs/2016/11/30/chemise-arrachee-trois-anciens-salaries-d-air-france-condamnes-a-de-la-prison-avec-sursis_1531891> (Consulté le 27/04/2020)

22 Youtube, « Cure de désintox contre la langue de bois - Franck Lepage », 21 novembre 2018. Disponible sur : <<https://www.youtube.com/watch?v=JjJ2tzh3r7w&t=303s>> (Consulté le 14/08/2020)

23 Ici transparait le concept de symétrie entre les violences féminines et masculines, tant usité par les masculinistes, qui met sur le même pied les violences orchestrées par l'opprimeur, qui visent à contrôler, et les « violences » de l'opprimée, qui cherche à se défaire de ses liens d'oppression.

24 Emma, « La violence des opprimé·e·s », 25 mai 2016. Disponible sur : <<https://emmaclit.com/2016/05/25/la-violence-des-opprime%C2%B7e%C2%B7s/>> (Consulté le 27/04/20) ;

Elsa DORLIN, *Se défendre*, Paris, Zones, 2018. Disponible sur : <<https://www.editions-zones.fr/lyber?se-defendre>> (Consulté le 1/10/2020)

« la femme violente n'apparaît pas comme une figure trouble ». Sa capacité d'agir politiquement ou de manière subversive est de ce fait niée.²⁵

Si l'on applique la grille de lecture du genre, on peut considérer que la violence des femmes dans l'espace politique consiste en une double transgression : celle de la violence et celle de la politique, les armes et les guerres étant notamment traditionnellement considérées comme des attributs masculins.²⁶

Ces stigmates supplémentaires accolés aux femmes, en plus de l'acception généralement illégitime caractéristique de la violence des opprimé·es, rajoutent à la négation de leur conscience politique et les diminuent dans leur capacité d'émancipation que peut permettre la violence.²⁷

De la « violence », vraiment ?

Dans son ouvrage « Longuement subir puis détruire », Igor Reitzman revient sur les origines de la définition de la violence afin de dénoncer le détournement de sens qu'a subi le mot et par ce fait remet en question l'utilisation du terme pour qualifier les actes des personnes opprimées.

Selon ses recherches, « le mot violence apparaît à la fin du Moyen Age, notamment dans l'expression faire violence avec le sens : "agir sur quelqu'un ou faire agir quelqu'un contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation. - Forcer, obliger." [Par conséquent, pour] être en mesure de faire violence à des individus et surtout à des populations, il faut occuper une position de *pouvoir*. En d'autres termes, il faut être un *dominant* »²⁸.

L'encyclopédie Wikipédia appuie cette acception : selon elle, « [l]a violence est l'utilisation de force ou de *pouvoir*, physique ou psychique, pour *contraindre, dominer, tuer, détruire* ou endommager. »²⁹

Les mots sont importants. Employer le terme « violence » pour qualifier les actes des opprimé·es peut induire inconsciemment dans nos imaginaires des représentations biaisées, visant à la désapprobation des actions de ces dernier·es et à la consolidation de la première violence, c'est-à-dire la violence sociale, institutionnelle.

Afin de pallier le détournement de sens qu'a subi le terme « violence », Reitzman propose l'utilisation de deux termes distincts pour qualifier les actes des un·es et des autres : **violence**, pour désigner ceux des opprimé·es, stigmatisée, et **violance** pour nommer ceux des dominant·es, socialement acceptée.

Plus haut, nous avons vu que Dom Helder Camara nommait ce qu'on a appelé jusqu'ici violence des opprimé·es « violence révolutionnaire ». Des actes qui

25 Coline CARDI et Geneviève PRUVOST, *Penser la violence des femmes*, Paris, La découverte, 2012, pp. 24-28.

26 *Ibid.*, pp. 68-70.

27 *Ibid.*, p. 12.

28 Igor REITZMAN, « De la violence des dominants aux violences des dominés », *op. cit.*

29 Wikipédia, « Violence ». Disponible sur : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Violence>> (Consulté le 19/09/2020), mis en italique par nous.

consistent en fait en revendications, contestations, rébellions, légitime défense, face à une société qui elle est violente, parce qu'elle ne permet pas à chacun·e de s'épanouir à égalité avec les autres.³⁰

Légitime, la « violence » des opprimé-es ?

Est-on pour ou contre la violence des contestataires ? Cette question est souvent posée. Les actes de destruction de biens, la résistance face à la police, les condamnent-on ou les excuse-t-on ?

Le débat ne se situe pourtant pas là. Le débat à mener se situe au niveau politique plutôt que juridique.³¹ En tant qu'analystes sociaux·aux, citoyen·nes critiques, nous ne sommes pas là pour décider en un tournemain si nous condamnons pénalement ce genre d'agressions, nous sommes là pour comprendre ces violences et pourquoi elles ont lieu, en identifiant le contexte politique dans lequel elles s'insèrent. Une facette du contexte en question est évidemment le rôle qui incombe aux médias, au pouvoir judiciaire, aux forces de l'ordre et leur contribution au maintien d'un système au service des dominant·es : les abus de pouvoir de la police ne seront par exemple pas jugés de façon aussi rapide et dure que les débordements des contestataires...³²

Au vu de quoi le fonctionnement de nos systèmes « démocratiques » est vivement critiqué, certain·es, comme le chercheur Francis Dupuis-Déri, dénonçant la réappropriation du terme « démocratique » de la part de sociétés qui ne le sont pas³³. Le fonctionnement du système, où les connexions entre la finance et le politique sont permanentes et agissantes, défend les privilèges d'une minorité, d'un 1% qui détient la majorité des richesses, et au prix d'une restriction des libertés civiles³⁴ : « parce que par exemple aujourd'hui [...] on n'a presque plus le droit de manifester. Sur le papier, oui bien sûr. Dans la constitution, on a toujours le droit de manifester. Mais de facto aujourd'hui, descendre dans la rue, c'est risquer de perdre un œil. »³⁵

Manifester aujourd'hui en Belgique, c'est risquer de subir des interpellations arbitraires et violentes.³⁶ L'action de la police est censée être encadrée par le principe de la légitime défense, prônant une réponse simultanée et proportionnée aux actes

30 Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », *op. cit.*

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*

33 Nous ne sommes pas en démocratie : nous sommes dans un régime électoral libéral où le pouvoir est délégué à un petit groupe de gouvernant·es qui prétendent l'exercer au nom du peuple souverain. Le terme a été détourné de son acception première qui a valu pendant plus de deux mille ans, jusque milieu du XIX^e siècle, et qui signifiait « régime politique où le peuple se gouverne seul, sans autorité suprême qui puisse lui imposer sa volonté et le contraindre à l'obéissance » (p. 9). Les élites ont consciemment renversé le sens du terme, vers 1830 aux États-Unis et en 1848 en France, « parce que les références positives à la démocratie permettaient d'accroître leur pouvoir de séduction en période électorale » (p. 13), de « consolider leur légitimité aux yeux du peuple et [d']accroître leur capacité de mobilisation, et donc leur pouvoir. » (p. 15). Source : Francis DUPUIS-DÉRI, *Démocratie Histoire politique d'un mot*, Montréal, Lux, 2013, pp. 9-15.

34 Manuel CERVERA-MARZAL dans Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », *op. cit.*

35 *Ibid.*

36 Arthur SENTÉ, « Bruxelles: le commissaire Vandersmissen temporairement écarté après la manifestation Santé en lutte », *Le Soir*, 24 septembre 2020. Disponible sur : <<https://plus.lesoir.be/327279/article/2020-09-24/bruxelles-le-commissaire-vandersmissen-temporairement-ecarte-apres-la>> (consulté le 3/10/2020)

d'agressions, - *menaçantes* -, qu'elle subit. Mais il arrive que la police aujourd'hui tire sur les citoyen·nes de manière arbitraire et indistincte. Il arrive qu'elle mutile, voire tue, et pour cela, elle est rarement punie.³⁷

De plus, se faufiler à travers les circuits classiques du système politique et des modes d'action traditionnels prend un temps considérable. Et lorsque les citoyen·nes sortent en masse dans la rue pacifiquement, le pouvoir politique fait la sourde oreille³⁸ face aux réclamations politiques du peuple, qu'elles soient exprimées de manière « violente » ou non.³⁹

Le pouvoir rend donc impossible une expression totalement légale, pacifiste et « non-violente »⁴⁰ des désaccords politiques. Certain·es se voient ainsi entraîné·es vers d'autres formes d'actions incluant des actes d'agression physique (envers les objets – symboliques⁴¹ – ou les policier·es), de par le ras-le-bol qui les anime.

« [La violence] ferait 'perdre de la légitimité' au mouvement, selon certains. Mais vis-à-vis de qui? Poser la question en ces termes, c'est laisser à ceux contre qui nous luttons le soin de déterminer de quelle manière il est légitime que nous luttons (autant dire qu'ils vont légitimer ce qui ne leur coûte rien) [...]. »⁴²

« Mais si la violence n'est pas la solution, alors quelle est-elle ? Comment faites-vous exactement pour mettre fin à la brutalité policière et au racisme systémique en Amérique? Les manifestant·es devraient-ils rentrer chez eux et écrire des lettres corrosives à leur représentant? Devraient-ils imiter Madonna et publier des vidéos de leurs enfants dansant en signe de protestation? Devraient-ils pacifiquement déposer un genou à terre? Les Américain·es devraient-ils simplement évincer Trump et élire Joe Biden à la place? Vous savez, le type dont le projet de loi sur la criminalité de 1994 a contribué de manière significative à l'incarcération de masse en Amérique? Les gens devraient-ils attendre patiemment un changement graduel? »⁴³

Expliquer et comprendre la violence contestataire ne signifie pas prendre parti pour elle et la promouvoir. Ce n'est pas de cela qu'il est question. Il est question ici de

37 Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », *op. cit.*

38 Mediapart, « Usul : Peut-on poser la question de la violence ? », Youtube, 21 janvier 2019. Disponible sur : <<https://www.youtube.com/watch?v=5EIOYuMha4A>> (Consulté le 4/10/2020)

39 A mettre en exergue évidemment que l'état dénonce le caractère violent des contestations. Il est à rappeler de manière très importante qu'en France par exemple, les agressions physiques des gilets jaunes ne constituent qu'1 % des contestations, c'est-à-dire une très forte minorité. Source : Manuel CERVERA-MARZAL dans Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », *op. cit.*

40 Mediapart, « Usul : Peut-on poser la question de la violence ? », *op. cit.*

41 Les « casseuses·eurs » ne cassent pas n'importe quoi, dans une « rage aveugle sans aucune rationalité politique ». Ils s'en prennent par exemple aux symboles du capitalisme, c'est-à-dire les banques, les vitrines commerciales, etc. Source : Manuel CERVERA-MARZAL dans Youtube, « Philosophie La violence peut-elle être légitime ? », *op. cit.*

42 Peter GELDERLOOS, *Comment la non-violence protège l'état*, Éditions Libre, 2018, p. 3.

43 Extrait traduit par nous de : Arwa MAHDAMI, « If violence isn't the way to end racism in America, then what is? », The Guardian, 30 mai 2020. Disponible sur : <<https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/may/30/if-violence-isnt-way-end-racism-america-then-what-is-george-floyd-protests>> (Consulté le 18/08/2020)

comprendre les enjeux qui se dessinent autour et de saisir l'opportunité de nous interroger sur les modes d'action que nous faisons nôtres quand nous désirons exprimer nos désaccords politiques vis-à-vis du régime. Les modes que nous choisissons sont-ils efficaces ? Selon le chercheur Manuel Cervera-Marzal, l'option de la non-violence suscite l'adhésion et permet de faire masse tandis que les actions « violentes » vont détourner de la cause poursuivie en raison de la diabolisation médiatique et politique dont elles feront l'objet. En moyenne, 40 % des mouvements non-violents atteignent leur objectif.⁴⁴ Mais la séparation entre ces deux modes d'action est-elle si nette ?

« N'y aurait-il pas derrière chaque Martin Luther King, Malcolm X ou Gandhi des possibilités d'alternatives plus radicales et davantage disposées à faire usage de la violence ? Souvent, les formes de protestation non-violentes n'ont pu développer une efficacité dans leur action que sur un fond de menaces, de provocations ou d'un potentiel usage de la violence, ce que les récits officiels postérieurs ont cependant marginalisé ou bien même totalement passé sous silence [...]. Souvent, la non-violence est assurément bien davantage une question de calcul d'ordre stratégique que de conviction d'ordre moral, comme lorsqu'il s'agit d'utiliser la dimension symbolique d'une confrontation entre manifestants non-violents et forces de police quant à elles violentes [...]. »⁴⁵

Pour conclure parce qu'il faut bien

L'écriture de cette analyse provient initialement de notre trouble lié à ce flot de critiques acerbes dirigées envers ces femmes, ou personnes racisées,... « qui vont trop loin », qui sont trop « radicales » et « violentes » dans leurs propos ou dans leurs actes. De notre désolation aussi liée à la non reconnaissance de l'étendue et de l'importance des violences que vivent ces personnes opprimé·es, tout comme cette vindicte pour un mot qui serait de trop, mal choisi ou trop agressif. L'agressivité avec laquelle les mots peuvent être dits, ou la violence perçue d'actions visant à combattre les oppressions, ne sont-elles pas le juste reflet de cette rage qui les porte, alimentée par l'injustice qui structure notre société ?

Cette analyse est une opportunité de recentrer la discussion, pour une fois, non pas sur les violences des contestataires, qui ne sont que réaction, mais sur la violence institutionnelle, première créatrice des maux sociétaux. Et de ce fait, de ne plus nous attarder sur les quelques faits minoritaires des contestataires qui pourraient être jugés violents mais de nous concentrer sur la principale source de violence, la violence institutionnelle et répressive, et sur les moyens à mettre en œuvre afin de l'éradiquer.

Dans cette perspective, développer des jugements hâtifs et condamner mécaniquement les comportements rapportés comme « violents » des acteur·ices des

44 Interview du sociologue et politologue Manuel Cervera-Marzal dans : Elsa MOURGUES, « Faut-il lancer des pavés pour se faire entendre ? », *France Culture*, 25 septembre 2019. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/societe/faut-il-lancer-des-paves-pour-se-faire-entendre> (Consulté le 3/10/2020)

45 Robin CELIKATES, « La désobéissance civile : entre non-violence et violence », *Rue Descartes*, 2013/1 (n° 77), p. 43. Disponible ici : <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2013-1-page-35.htm> (Consulté le 6/10/2020)

mouvements sociaux nous divise et nous empêche de *faire corps* afin de lutter contre la violence sociale. Nous avons donc besoin, comme c'était l'objectif ici, de chercher à comprendre et à toujours rapporter les faits à la complexité du contexte dans lequel ils s'insèrent.

Le combat se situe aussi au niveau du langage : imposer la parole contestatrice, « *non seulement en tant que parole autorisée à prendre part au débat, mais parfois aussi comme parole vraie, suffisamment pertinente en tout cas pour imposer aux journalistes une réforme de leur vocabulaire* »⁴⁶. Pensons à la vague dénonçant le sexisme, déferlant dans tous les médias grâce au mouvement #metoo ; pensons au terme « féminicide » qui s'impose désormais pour parler des meurtres de femmes par leur conjoint ou autre,...

Développer un regard situé. Être attentives·ifs aux relations sociales à travers la grille de lecture des systèmes de domination dans lesquels chacune s'imbrique. Reconnaître nos privilèges et développer de l'empathie envers les personnes qui subissent de plein fouet les violences structurelles. Ne pas mettre l'emphase sur les quelques agressions que nous pouvons subir de la part de plus opprimé·es que nous⁴⁷ mais réintégrer les faits dans une analyse plus globale, systémique, qui mette en évidence le caractère structurel et presque indépassable des violences que la plupart vivent. Nous sensibiliser. Pour un monde plus vivable.

Alors dénombrilisons-nous. Radicalisons-nous.⁴⁸ Organisons-nous.

La violence des opprimé·es

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 - 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.

46 Pierre TEVANIEN et Sylvie TISSOT, « La langue des maîtres et sa fabrique », *op.cit.*

47 Nous pensons aux agressions de jeunes « défavorisé·es » (ou plutôt exploité·es...). A celles de personnes très précaires, envers elles-mêmes ou leurs proches. Pensons par exemple à la dynamique du film « Le sel et la terre » (1953) où les hommes ouvriers sont violents envers leurs femmes en raison de la frustration qu'ils ressentent au travail. (Cette oppression qu'ils exercent ne leur apportant pourtant aucun privilège de par le statut social qu'ils occupent... Cf bell hooks, *De la marge au centre*, Cambourakis, Paris, 2017, pp. 126-128.)

Une telle recontextualisation permet de relativiser et de donner des clés de compréhension face aux agressions dont nous sommes victimes, afin de mieux les comprendre et de mieux les combattre, dans un état d'esprit peut-être un peu plus empathique et solidaire.

48 « Radicaliser » : « Donner un caractère radical à. »

« Radical·e » : « Qui vise à agir sur la cause profonde des effets qu'on veut modifier. »

Source : Wiktionnaire